

ENTREPRENEUR responsable



La CPME Loire atteste que l'entreprise **Sanergie**
a renseigné le guide **Entrepreneur responsable**
dont l'objet est d'améliorer les pratiques sociales et sociétales et l'engagement
territorial en faveur de l'emploi.

PRATIQUES SOCIALES

(équipe, gestion prévisionnelle des emplois
et des compétences...)

PRATIQUES SOCIÉTALES

(culture d'entreprise, actions d'insertion,
collaboration avec les structures de
l'Economie Sociale et Solidaire)

L'ENGAGEMENT

(mobilisation des collaborateurs,
engagement dans des actions solidaires)

Votre entreprise a obtenu le profil **Engagé**



Votre entreprise est engagée dans une démarche de responsabilité sociale et sociétale.
Vous menez des actions concrètes et utiles pour l'emploi et auprès de vos collaborateurs
et de vos partenaires.



Pour aller encore plus loin, la CPME Loire et le CREPI restent à votre disposition pour
accompagner votre entreprise dans la mise en œuvre d'actions pour développer
davantage votre engagement territorial.



Outil développé par le Réseau CREPI

Le Réseau CREPI est l'un des grands réseaux nationaux dont l'objectif est d'aider toute personne à trouver
un emploi par le biais de rencontres directes avec les entreprises du territoire.

www.crepi.org

Avec le soutien de _____